STORCKENSOHN

JUILLET 2023

FLASH INFO

SPÉCIAL DÉCHÈTERIE

Dans le bulletin communal de mars dernier, nous vous informions de la nouvelle formule sélectionnée par la Communauté des Communes de la vallée de Saint-Amarin concernant la collecte des déchets encombrants.

CA Y EST, NOUS Y SOMMES !

A compter de ce **mercredi 5 juillet**, le système va changer. Vous trouverez à l'intérieur de ce document le descriptif de cette nouvelle formule.

1 PLATE FORME DE DECHETS VERTS DE STORCKENSOHN

La plateforme de Storckensohn est un espace clos et non gardienné où les particuliers

- **JUSQU'À CE JOUR:**

Pouvaient déposer les déchets verts et les gravats qui n'étaient pas collectés dans les circuits habituels des ordures ménagères.

- **CE QUI CHANGE À PARTIR DE JUILLET 2023:**

Seuls les déchets verts et branchages seront acceptés dans notre déchèterie communale.

LES GRAVATS SONT DÉSORMAIS INTERDITS

CHANGEMENT D'HORAIRES !

A partir du samedi 8 juillet 2023 la déchèterie verte sera ouverte tous les samedis de 16h00 à 17h00 et sur demande à la Mairie.

② DÉPLOIEMENT D'UNE DÉCHÈTERIE MOBILE

À compter de cette semaine, la Communauté de Communes propose un nouveau service aux particuliers, avec la création d'une déchèterie mobile réservée aux habitants de la Vallée de Saint-Amarin.
La collecte des encombrants en porte à porte, comme les collectes ponctuelles à Wesserling des déchets d'électriques et électroménagers (D3E) et des déchets ménagers spéciaux (déchets toxiques), cesse au profit d'une solution plus adaptée aux attentes de la population.

GAGNER EN EFFICACITÉ

Des collectes plus fréquentes et plus régulières.
Grâce à ce nouveau service, il est prévu deux à quatre collectes par mois dans la Vallée. Les habitants n'ont plus besoin de stocker des encombrants, des déchets ménagers spéciaux ou électriques durant des mois.

PERMETTRE UNE MEILLEURE VALORISATION

Les déchets collectés en porte à porte étaient dirigés vers un centre d'enfouissement où ils étaient enterrés sans aucun tri, sans aucune valorisation. Désormais, les gravats, la ferraille, le bois, les déchets spéciaux sont triés, recyclés ou valorisés pour la production d'énergie.

POUR QUE NOS VILLAGES RESTENT PROPRES

Les mairies réalisent de nombreux efforts pour embellir leurs communes, avec le concours des habitants. Force est de constater que la collecte en porte à porte n'apporte pas sa contribution à l'embellissement de nos villages. Au contraire, elle se traduit par une exposition d'encombrants non seulement dans les rues de nos communes, mais aussi après le ramassage. La nouvelle déchèterie mobile va aussi contribuer à maintenir une propreté de nos voies publiques.

LOCALISATION DE LA DÉCHETERIE MOBILE

Les sites choisis, en concertation avec les communes de la CCVSA, sont répartis de façon équilibrée sur le territoire. Il s'agit des communes d'Oderen, Fellering, Malmerspach et Moosch. Elles ont été retenues parce que situées en haut et en bas de la Vallée pour permettre à tous les ménages d'y accéder facilement.

LE COÛT

L'accès à la déchèterie mobile ne sera pas facturé, son financement est couvert par la redevance d'ordure ménagère.

QUAND

La déchèterie mobile sera proposée selon le calendrier : voir feuille en dernière page.

Soit, en 2023, 4 jours par mois de juillet à octobre et 2 jours par mois en novembre et décembre.
Le calendrier des collectes est aussi mis à la disposition des habitants depuis le site internet de la Communauté de communes sous l'onglet Vos services / Déchets

Chaque site est ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin, quelle que soit leur commune de résidence.

La déchèterie mobile est interdite aux professionnels.

LES HORAIRES

Pour une question de sécurité liée à la luminosité sur les sites, l'accueil se fait:

- De 13h à 19h de juillet à septembre,
- De 10h à 16h d'octobre à décembre.

QUELS DÉCHETS SONT ACCEPTÉS

Les gravats (déblais de démolition, carrelage, tuiles, plâtre et placoplâtre, pots en terre cuite), la ferraille, le bois, les papiers et cartons, les encombrants, les meubles, les matelas, les déchets ménagers spéciaux, les déchets électriques, les piles, les ampoules, les huiles ...

Avant rangement

Après rangement

PLUS (+) DE DÉCHETS COLLECTÉS

Les gravats, le plâtre et le placoplâtre, qui n'étaient pas collectés jusqu'ici, vont désormais l'être.

QUELS DÉCHETS SERONT REFUSÉS (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Les ordures ménagères, les sacs de déchets, les pneus, l'amiante, les déchets médicaux et pharmaceutiques, les huisseries, les fenêtres* (en 2023) et les miroirs, les déchets verts, les produits explosifs et radioactifs, les textiles, les cadavres d'animaux, les véhicules hors d'usage.
*La collecte des huisseries et fenêtres sera opérationnelle en 2024.

ET LE RÉEMPLOI

Un espace de dons autogéré sera installé à l'entrée de certains sites. Déposez et prenez ce que vous voulez en dehors des bennes. À la fin de la journée, ce qui reste sera automatiquement vidé dans la benne correspondante.

Le stationnement est interdit dès la veille du jour de collecte sur les sites de déploiement de la déchèterie mobile. Les infractions sont verbalisées.

Le volume apporté à chaque passage est limité à un coffre de voiture et/ou une remorque simple essieu.

Les véhicules professionnels ainsi que les véhicules assimilés à une activité professionnelle (utilitaires de plus de 1,90m et/ou de **PTAC*** > 3,5 T, véhicules aménagés à des fins d'exploitation de leur volume, plateau remorque, etc.) sont interdits d'accès.

Bien sûr le civisme, le bon sens et la tolérance sont toujours les bienvenus.

Les services de la Communauté de Communes se tiennent à votre disposition pour toute information.

***Poids Total Autorisé en Charge**

Communauté de communes Vallée de Saint-Amarin

Déploiement de la décheterie mobile année 2023

Horairesdu 1er juillet au 31 octobre **de 13h à 19h**

Horairesdu 1er novembre au 31 décembre **de 10h à 16h**

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	S		1	M		1	V		1	D		1	M		1	V	
2	D		2	M	Moosch	2	S		2	L		2	J		2	S	
3	L		3	J	Fellering	3	D		3	M		3	V		3	D	
4	M		4	V		4	L		4	M	Moosch	4	S		4	L	
5	M	Moosch	5	S		5	M		5	J	Fellering	5	D		5	M	
6	J	Fellering	6	D		6	M	Moosch	6	V		6	L		6	M	
7	V		7	L		7	J	Fellering	7	S		7	M		7	J	
8	S		8	M		8	V		8	D		8	M	Moosch	8	V	
9	D		9	M		9	S		9	L		9	J	Fellering	9	S	
10	L		10	J		10	D		10	M		10	V		10	D	
11	M		11	V		11	L		11	M		11	S		11	L	
12	M		12	S		12	M		12	J		12	D		12	M	
13	J		13	D		13	M		13	V		13	L		13	M	
14	V		14	L		14	J		14	S		14	M		14	J	
15	S		15	M		15	V		15	D		15	M		15	V	
16	D		16	M		16	S		16	L		16	J		16	S	
17	L		17	J	Oderen	17	D		17	M		17	V		17	D	
18	M		18	V	Malmerspach	18	L		18	M		18	S		18	L	
19	M		19	S		19	M		19	J	Oderen	19	D		19	M	
20	J	Oderen	20	D		20	M		20	V	Malmerspach	20	L		20	M	
21	V	Malmerspach	21	L		21	J	Oderen	21	S		21	M		21	J	Oderen
22	S		22	M		22	V	Malmerspach	22	D		22	M		22	V	Malmerspach
23	D		23	M		23	S		23	L		23	J		23	S	
24	L		24	J		24	D		24	M		24	V		24	D	
25	M		25	V		25	L		25	M		25	S		25	L	
26	M		26	S		26	M		26	J		26	D		26	M	
27	J		27	D		27	M		27	V		27	L		27	M	
28	V		28	L		28	J		28	S		28	M		28	J	
29	S		29	M		29	V		29	D		29	M		29	V	
30	D		30	M		30	S		30	L		30	J		30	S	
31	L		31	J					31	M					31	D	